

AVIS DE RECRUTEMENT MÉDECIN DIRECTEUR (H/F)
Hôpital communautaire - Province du Sankuru, République Démocratique du Congo

Référence : N° 002/APDI-ASBL-ONG/SG/2026

Province du Sankuru – République Démocratique du Congo

Date limite : 05 octobre 2026 à 23h59, heure de Kinshasa

Poste	Médecin Directeur
Lieu	Province du Sankuru, RDC
Niveau	Middle management / Direction médicale opérationnelle
Expérience minimale	Au moins 2 ans d'expérience professionnelle médicale ; expérience de management fortement recherchée
Engagement	Disponibilité pour une affectation en province et engagement minimal de 24 mois

1. Contexte et finalité du poste

Dans le cadre de l'ouverture et de la mise en service d'un hôpital communautaire dans la Province du Sankuru, Agir Pour le Développement Intégral (APDI)-ASBL-ONG nationale œuvrant dans le domaine de la santé recrute un Médecin Directeur. L'établissement a vocation à développer une offre de soins structurée, sécurisée et progressivement alignée sur des standards de qualité exigeants, avec des procédures formalisées, des dossiers médicaux digitalisés, des outils de reporting et une culture d'amélioration continue.

Le Médecin Directeur constitue le relais opérationnel entre la gouvernance/direction de l'ONG et les équipes médicales, paramédicales et administratives de l'hôpital. Le poste relève d'un rôle de middle management : traduire les orientations institutionnelles en objectifs opérationnels, faire appliquer les procédures, accompagner les équipes, mesurer les résultats, rendre compte et proposer les actions correctives nécessaires.

2. Mission générale

Assurer la direction médicale et le management opérationnel de l'hôpital, garantir la qualité et la continuité des soins, organiser et superviser les équipes, veiller au respect des procédures et des standards institutionnels, piloter le reporting médico-administratif et contribuer au développement durable de l'établissement.

3. Responsabilités principales

3.1 Direction médicale et qualité des soins

- Organiser, coordonner et superviser les activités médicales, chirurgicales, obstétricales, pédiatriques et de médecine interne.
- Veiller à la continuité des soins, à l'organisation des gardes et astreintes et à la prise en charge appropriée des urgences.

- Faire appliquer les protocoles cliniques, les procédures internes, les règles d'hygiène, de sécurité des patients et de prévention des infections.
- Participer aux revues de morbi-mortalité, audits cliniques, analyses d'incidents et plans d'amélioration de la qualité.
- S'assurer de la qualité de la tenue des dossiers médicaux, y compris les dossiers digitalisés, de la traçabilité des actes et de la confidentialité des données.
- Identifier les besoins en médicaments, consommables, équipements et ressources cliniques et les transmettre selon les circuits établis.

3.2 Management et gestion du personnel

- Encadrer les médecins, infirmiers et autres personnels placés sous sa responsabilité fonctionnelle ou hiérarchique.
- Transformer les objectifs de la direction en plans de travail, responsabilités, échéances et indicateurs mesurables.
- Organiser les réunions d'équipe, briefings, évaluations, feedbacks et actions de formation continue.
- Mobiliser les équipes autour de la qualité, de la discipline, de la performance et de la culture institutionnelle.
- Prévenir et gérer les conflits, résistances au changement, comportements difficiles et situations de tension avec fermeté, équité et respect.
- Faire preuve de résilience, de maîtrise de soi, d'écoute active, d'intelligence relationnelle et de capacité à décider dans des situations complexes.
- Favoriser une collaboration interprofessionnelle et interculturelle respectueuse, adaptée au contexte local et aux exigences de l'organisation.
- Participer, selon les procédures de l'ONG, à l'intégration, au suivi de performance et à la gestion des écarts professionnels du personnel.

3.3 Gouvernance opérationnelle, procédures et reporting

- Veiller à l'application effective des procédures, politiques, circuits de validation et outils de contrôle interne de l'hôpital et de l'ONG.
- Suivre les indicateurs d'activité et de qualité : consultations, hospitalisations, urgences, actes chirurgicaux, activités obstétricales, mortalité, références/contre-références et autres indicateurs retenus par l'organisation.
- Produire des rapports réguliers fiables, structurés et exploitables à l'aide des outils informatiques requis.
- Analyser les écarts entre objectifs et résultats, identifier les causes et proposer des mesures correctives.
- Participer aux réunions de coordination avec la direction de l'ONG et les autres responsables fonctionnels.
- Contribuer à la préparation des plans d'action, budgets opérationnels et besoins prioritaires relevant de la direction médicale, dans les

limites de ses responsabilités.

3.4 Relations institutionnelles et communautaires

- Représenter, sur mandat de la Direction, l'hôpital auprès des autorités sanitaires, des partenaires techniques et financiers, des structures de référence ainsi que des acteurs communautaires, et assurer la défense de ses intérêts institutionnels dans le respect des orientations et procédures internes.
- Maintenir des relations professionnelles constructives avec les autorités locales, les équipes de santé et les partenaires.
- Contribuer à l'intégration de l'hôpital dans son environnement sanitaire et communautaire.

4. Profil et critères d'éligibilité

4.1 Critères obligatoires

- Être titulaire d'un diplôme de Docteur en Médecine reconnu en République Démocratique du Congo.
- Être légalement autorisé à exercer la médecine en RDC et être régulièrement inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM), avec numéro d'ordre vérifiable.
- Justifier d'au moins deux (2) années d'expérience professionnelle médicale après l'obtention du diplôme.
- Disposer de compétences cliniques générales permettant de superviser et, selon les nécessités du service et ses compétences effectives, participer à la prise en charge en médecine interne, pédiatrie, gynécologieobstétrique, chirurgie générale et traumatologie.
- Maîtriser l'utilisation professionnelle d'un ordinateur et de la suite bureautique : Microsoft Word, Excel et PowerPoint. L'insuffisance manifeste de maîtrise de ces outils est un critère d'exclusion pour la fonction.
- Être capable de produire et transmettre des rapports, tableaux de suivi, présentations et correspondances professionnelles sous format numérique.
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit et oral et une bonne capacité de communication professionnelle.
- Être disposé à travailler et résider dans la Province du Sankuru et à participer aux gardes/astreintes selon l'organisation du service.

4.2 Compétences managériales indispensables

- Capacité démontrée à exercer un rôle de middle management entre direction stratégique et équipes opérationnelles.
- Leadership de proximité et capacité à influencer positivement les équipes sans se limiter à l'autorité hiérarchique.
- Organisation, planification, délégation, fixation d'objectifs, suivi de l'exécution et évaluation des résultats.
- Gestion du personnel, conduite de réunions, feedback, accompagnement de la performance et développement des compétences.

- Gestion des conflits et aptitude à encadrer des équipes difficiles ou résistantes au changement.
- Résilience, adaptabilité, capacité à travailler sous pression et à maintenir une décision professionnelle dans un environnement contraignant.
- Excellentes aptitudes aux interactions interhumaines et interculturelles.
- Capacité à travailler dans une organisation mettant en œuvre des procédures formelles, des standards de qualité élevés et une culture de redevabilité.

4.3 Compétences numériques et communication

- Microsoft Word : rédaction et mise en forme de documents professionnels.
- Microsoft Excel : saisie, organisation, contrôle et exploitation de tableaux de données et d'indicateurs.
- Microsoft PowerPoint : préparation de présentations professionnelles et de revues d'activité.
- Messagerie électronique professionnelle, notamment Gmail ou environnement équivalent : gestion des courriels, pièces jointes, agenda et échanges formels.
- Outils collaboratifs et de réunion à distance : Google Meet, Zoom, Microsoft Teams ou outils équivalents.
- Google Sheets ou outils collaboratifs équivalents pour le reporting et le suivi partagé.
- Utilisation courante d'Internet pour la recherche professionnelle, l'accès aux ressources institutionnelles et la communication.
- Capacité à s'adapter à un dossier médical électronique et à d'autres logiciels de gestion hospitalière.

4.4 Langues

- **Français** : excellente maîtrise écrite et orale - obligatoire.
- **Lingala** : bonne connaissance recherchée.
- **Tetela** : atout important compte tenu du contexte d'affectation.
- **Anglais** : valeur ajoutée, notamment pour les échanges avec des partenaires internationaux, la documentation et les formations.

4.5 Expériences et qualifications constituant des atouts

- Expérience antérieure de Médecin Directeur, Médecin Chef, Médecin Superviseur, Responsable médical, Chef de service ou fonction comparable comportant une responsabilité effective d'équipe.
- Expérience professionnelle au sein d'une ONG de santé ; une expérience avec une ONG internationale est vivement recommandée et fortement valorisée.
- Expérience de travail dans un environnement appliquant des standards internationaux, procédures écrites, indicateurs, audits et mécanismes de redevabilité.
- Expérience en milieu rural, zone à ressources limitées ou structure

sanitaire de référence.

- Formation complémentaire en management, gestion hospitalière, santé publique, qualité des soins ou gestion de projet.
- Formation et pratique en échographie et/ou radiographie.
- Expérience avec des dossiers médicaux électroniques ou systèmes d'information sanitaire.

5. Compétences médicales attendues

- Le Médecin Directeur doit conserver une crédibilité clinique suffisante pour superviser les soins et intervenir lorsque la situation l'exige, dans les limites de ses compétences documentées et des moyens disponibles. Les compétences recherchées comprennent notamment :
- Médecine interne : diagnostic, prise en charge des pathologies courantes, urgences médicales, maladies infectieuses et chroniques.
- Pédiatrie : urgences pédiatriques, pathologies courantes de l'enfant, malnutrition et réanimation néonatale de base.
- Gynécologie-obstétrique : urgences obstétricales et gynécologiques, césarienne et prise en charge des complications obstétricales ; la capacité documentée à réaliser une hystérectomie obstétricale constitue un avantage important.
- Chirurgie générale : prise en charge chirurgicale de base et interventions correspondant à la formation et à l'expérience documentées du candidat, notamment appendicectomie, herniorraphie et laparotomie lorsque indiquées.
- Traumatologie : évaluation initiale, immobilisation/réduction selon compétence, prise en charge des urgences traumatiques et suivi postopératoire.

6. Conditions d'exercice et avantages

- Poste basé dans la Province du Sankuru.
- Environnement de travail visant la mise en œuvre progressive de standards internationaux de qualité, de sécurité et de gestion.
- Utilisation de dossiers médicaux digitalisés et d'outils numériques de reporting et de coordination.
- Possibilités de développement professionnel et de participation à la structuration d'un nouvel hôpital communautaire.
- Rémunération déterminée selon le profil, l'expérience, les responsabilités et la politique salariale de l'organisation.
- Un logement peut être mis à disposition selon le profil du candidat, les disponibilités, la situation familiale et les conditions opérationnelles du projet ; les modalités sont précisées au candidat retenu.
- Engagement attendu : au moins vingt-quatre (24) mois, sous réserve des dispositions contractuelles applicables.

7. Dossier de candidature

- Lettre de motivation adressée à la Direction de l'ONG.
- Curriculum vitae détaillé, actualisé et comportant les responsabilités managériales exercées, les effectifs supervisés et les principales

réalisations.

- Copie du diplôme de Docteur en Médecine.
- Copie des diplômes, certificats et attestations de formations complémentaires.
- Preuve d'inscription au CNOM avec numéro d'ordre vérifiable.
- Attestations de services ou certificats de travail permettant de vérifier les expériences déclarées.
- Copie d'une pièce d'identité valide.
- Coordonnées d'au moins deux références professionnelles pouvant être contactées après présélection.

8. Modalités de candidature

- Les candidatures doivent être envoyées à : envoyer le dossier complet à l'adresse électronique de recrutement à : disera.bas@gmail.com , zetavia1@gmail.com , jeanpierreiyendje09@gmail.com.
- Objet du courriel : « Candidature - Médecin Directeur - Sankuru ».
- Date limite de réception : **05 octobre 2026 à 23h59**, heure de **Kinshasa**.
- Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai pourront ne pas être examinées. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'organisation se réserve le droit de vérifier les diplômes, l'inscription au CNOM, les expériences et les références professionnelles. Toute fausse déclaration ou falsification documentaire entraîne l'exclusion du processus et peut entraîner la rupture de l'engagement si elle est découverte après recrutement.

9. Dispositions finales

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Le recrutement est fondé sur le mérite, les compétences et l'expérience professionnelle.

Cliquez ici pour télécharger le DOCUMENT complet - format PDF

Fait à Kinshasa, le 17 septembre 2026

Pour APDI ASBL/ONG

Le Secrétaire Général